



# la Ville investit pour le cadre de vie

**INFO TRAVAUX**

**OCTOBRE 2025**

Saint-Maur compte 186 kilomètres de voirie à entretenir. L'entretien des avenues et des rues de notre ville participe à rendre agréable notre cadre de vie. Chaque année, dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement, un programme de réfection des voiries est établi et mis en œuvre.

**Votre avenue est concernée cette année par ce programme d'entretien de la voirie. Vous en trouverez le détail et le calendrier ci-dessous.**

## ➤ Localisation

**AVENUE RASPAIL, entre l'avenue de l'Alma et l'avenue de Bonneuil**

## ➤ Nature des travaux

- **Réfection de la chaussée :**
  - Travaux de rabotage de la chaussée ;
  - Réfection du revêtement de la chaussée ;
  - Remise en état ponctuelle de caniveaux ;
  - Marquage au sol de la signalisation (passages piétons) ;
  - Mise en conformité des traversées piétonnes.
- **Création d'un aménagement de sécurité au carrefour entre l'avenue Raspail et l'avenue des Sorbiers**
- **Marquage au sol de la signalisation horizontale**
- **Création d'une place de stationnement de courtoisie**

## ➤ Déroulement des travaux

- **Travaux de voirie de mi-octobre à fin octobre 2025**
- **Travaux de marquage à partir de fin octobre 2025**
- **La chantier se déroulera du lundi au vendredi de 8h à 18h.**
- **La circulation sera fermée sur le tronçon travaillé de 8h à 18h.**
- **Le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier.** Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette interdiction et de prendre soin de stationner vos véhicules à l'intérieur de votre propriété ou sur les voies adjacentes.
- **Après rabotage du revêtement de chaussée,** merci de rouler au pas (maximum 20km/h) afin de préserver la structure mise à découvert (surtout en cas d'intempéries).

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux d'amélioration du cadre de vie, nous vous remercions de votre compréhension et comptons également sur votre soutien et accompagnement lors de ces travaux.

## ➤ Coût

137 848 € TTC

